



B E T W E E N :

E N T R E :

A.B.

A.B.

APPELLANT

APPELANTE

- and -

-et-

MINISTER OF SOCIAL DEVELOPMENT and
J.B.

LE MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT
SOCIAL et J.B.

RESPONDENTS

INTIMÉS

Motion heard by:
The Honourable Justice Quigg

Motion entendue par :
l'honorable juge Quigg

Date of hearing:
May 14, 2025

Date de l'audience :
le 14 mai 2025

Date of decision:
May 14, 2025

Date de la décision :
le 14 mai 2025

Counsel at hearing:

Avocats à l'audience :

For the appellant A.B.:
Terrence Connelly

Pour l'appelante A.B. :
Terrence Connelly

For the respondent Minister of Social
Development:
Sylvie Godin

Pour l'intimé le ministre du développement social :
Sylvie Godin

J.B. on his own behalf

J.B. en son propre nom

DECISION
(Orally)

DÉCISION
(oralement)

The motion for an abridgement of time is granted. The motion for a further extension of time to perfect the appeal is allowed without costs. The appeal shall be perfected on or before July 14, 2025.

La requête pour abrègement des délais est accueillie. La requête en prorogation supplémentaire du délai pour la mise en état de l'appel est accueillie sans dépens. L'appel doit être mis en état au plus tard le 14 juillet 2025.